

Il a été créé dans la continuité du rapport du Sénateur Jean-Marie Bockel de juillet 2012 « la cyberdéfense, un enjeu mondial, une priorité nationale » et dans la lignée du concept de Cyberdéfense du Ministère de la défense.



Contre-amiral Arnaud Coustillière, nommé officier général à la Cyberdéfense le 1er juillet 2011 et placé sous la tutelle du chef d'état-major des armées. Crédit : Stéphane Gaudin

C'est un cercle de confiance issu de la société civile se plaçant au service de la nation. C'est également un laboratoire d'une **nouvelle forme d'engagement patriotique actif** en soutien des armées et de l'Etat. En effet, **sa singularité est de proposer pour la première fois une réserve citoyenne transverse**, regroupant des réservistes des trois armées ainsi que de la gendarmerie. Il associe également des organismes étatiques : l'**EMA** (état-major des armées), l'**ANSSI** (Agence Nationale pour la sécurité des systèmes d'information), la **DGGN** (Direction Générale de la Gendarmerie nationale), la **DGA** (Direction générale de l'armement), le **CICDE** (Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations) Ce réseau s'inscrit donc dans une démarche globale nécessitée par les enjeux cyber, de nature transverse.

Quels sont ses objectifs ?

Il vise à sensibiliser, expliquer, débattre et proposer, organiser et susciter des événements contribuant à faire de la cyberdéfense une priorité nationale, tout en concentrant l'action du réseau sur les aspects les plus régaliens et les volets les plus stratégiques.

Qui le compose ?

Le réseau de réserve citoyenne cyberdéfense est actuellement composé d'une quarantaine de réservistes citoyens rattachés à une armée (armée de terre, armée de l'air, marine nationale ou gendarmerie nationale). Ces réservistes citoyens, qui forment le noyau fondateur, ont tous en commun de travailler dans, ou être intéressés par, le domaine de la cyberdéfense/cybersécurité et d'avoir l'envie de partager leurs compétences au profit du réseau. Celui-ci est composé de profils très variés : ingénieurs, juristes, magistrats, managers, fonctionnaires, chercheurs, étudiants Il est également composé de membres de la société civile non membres de la réserve, mais qui ont été recrutés pour participer aux groupes de travail du fait de leurs compétences, et qui souhaitent s'investir au sein des différents travaux menés. Le réseau est coordonné par un réserviste citoyen qui reçoit la fonction de coordinateur national du réseau de réserve citoyenne cyberdéfense. Des chargés de mission conduisent et animent des groupes de travail, et des membres actifs contribuent à la réflexion et aux actions conduites.

Comment est-il organisé ?

Le réseau de réserve citoyenne cyberdéfense est organisé autour d'un comité exécutif, copiloté par l'officier général Cyberdéfense et le coordinateur national, composé du coordinateur national, des chargés de mission, et des représentants étatiques (Ministère de la défense, ANSSI, DGGN). Le comité exécutif statue sur les candidatures qu'il reçoit pour intégrer le réseau, et définit les grandes orientations de travail. Les chargés de mission animent chacun un groupe de travail, composé de réservistes citoyens et de simples membres. Les autorités étatiques peuvent être partenaires ou participantes actives.

Comment travaille-t-il ?

Il fonctionne sur le principe des groupes de travail, chacun mené par un chargé de mission. Les six groupes de travail travaillent sur une thématique définie, répartis comme suit :

- Un groupe « **élus et journalistes** » intéressés par l'émergence d'une culture de cyberdéfense ;
- Un groupe « **jeunes** » à destination des étudiants et des jeunes professionnels ; Cela se concrétise notamment par la mise en place d'activités de sensibilisation à destination de ce public au travers de conférences, d'interventions dans les universités, les écoles, d'actions d'information sur les métiers existants...
- Un groupe « **évolution de l'engagement citoyen** », qui contribue aux réflexions sur les évolutions possibles d'une réserve spécifique dédiée à la cyberdéfense ;
- Un groupe « **thinks tanks et réflexion stratégique** », en soutien à la réflexion stratégique et aux évolutions techniques au sein des universités, des laboratoires et des think tanks ; Il s'agit par exemple de cartographier la recherche française en matière cyber et de susciter des réflexions dans ce domaine.
- Un groupe « **PME/PMI** » afin de les sensibiliser aux questions de cybersécurité/cyberdéfense.
- Un groupe « **grandes entreprises** » dont l'objectif est similaire au groupe « PME/PMI ».

Pour le moment, la réserve citoyenne comprend une cinquantaine de membres. Les recrutements vont être freinés pour éviter de grossir trop rapidement. L'ANSSI compte pouvoir s'appuyer sur ce réseau transverse pour toucher les PME/PMI.

Pour Luc-François Salvador, coordinateur du RCC (Réserve Citoyenne Cyberdéfense) « *les membres du réseau sont recrutés en fonction de leurs compétences et de leur motivation. Ils doivent être particulièrement sensibles aux enjeux de la cyberdéfense dans un ou plusieurs domaines particuliers (juridique, technique, académique, journalistique, etc) et doivent témoigner de leur engagement citoyen et patriote. Les membres potentiels peuvent se porter candidats ou être approchés par la Réserve. Il appartient à l'autorité militaire de rendre un avis définitif* ».

A lire également, [Introduction à la cyberstratégie](#), d'Olivier KEMPF (Editions Economica, 2012)